
AVIS

DÉPLACEMENT TEMPORAIRE ARRÊTS DE BUS SCOLAIRE

Le Collège des bourgmestre et échevins vous informe, qu'en raison de la prolongation des travaux dans la Rue de la Gare, les arrêts du bus scolaire :

Rue de la Gare, maison no. 151

(du côté pair et impair)

seront temporairement transférés vers l'arrêt autobus « Leudelange Gare ».

**Le transfert des arrêts est valable pendant la période
de la prolongation, jusqu'au 19 décembre 2025 inclus.**

Veuillez excuser les éventuels désagréments.



Le Collège des bourgmestre et échevins,
Lou LINSTER
Vanessa BALDASSARRI
Jean-Pierre ROEMEN